

II

*L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires  
extérieures du Canada [Traduction]*

Ottawa, le 21 septembre 1972

N° 176

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° GWU 310 du 21 septembre 1972 et à son Annexe dans lesquelles vous proposiez la création d'un Comité canado-américain sur la qualité de l'eau du fleuve Saint-Jean et de ses rivières et ruisseaux tributaires qui traversent la frontière canado-américaine. Cette proposition agréée à mon Gouvernement et j'ai l'honneur de confirmer que votre Note et son Annexe ainsi que la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

ADOLPH W. SCHMIDT

L'honorable Mitchell Sharp, C.P.,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures  
Ottawa